



# Mercredis Récréatifs Godewaersvelde



## Novembre à Décembre 2025

Du mercredi 5 novembre au mercredi 17 décembre 2025

Afin de répondre aux attentes des familles, le nouveau dispositif "Mercredis Récréatifs" fonctionne pour l'année scolaire 2025-2026. C'est un centre de loisirs adapté pour les familles qui travaillent les mercredis.

| Type d'accueil     | Horaires      |
|--------------------|---------------|
| Garderie           | 7h30 à 9h00   |
| Accueil de loisirs | 9h à 12h00    |
| Pause méridienne   | 12h00 à 13h30 |
| Accueil de loisirs | 13h30 à 17h30 |
| Garderie           | 17h30 à 18h30 |

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront exclusivement sur dossiers complets déposés à la mairie ou envoyé par mail à : [alsh@godewaersvelde.fr](mailto:alsh@godewaersvelde.fr)

Le nombre de places est limité. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

#### Documents à fournir :

- fiche d'inscription dûment complétée recto-verso
- fiche sanitaire (si non renseignée sur le portail famille).
- copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile pour votre enfant (si non renseignée sur le portail famille).
- indiquer le montant de votre coefficient familial sur la fiche d'inscription.

La date butoir d'inscription pour cette 2e période est : **Le mercredi 29 octobre 2025**

### MERCREDIS RECREATIFS :

Les animateurs accueilleront les enfants à l'école Jacques Prévert de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 avec possibilité de restauration à la cantine.

Les heures de garderies se feront également à l'école Jacques Prévert de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à 18h30.

### TARIFICATION PAR MERCREDI:

| MERCREDIS RECREATIFS (3 à 12 ans) |  |
|-----------------------------------|--|
| Quotien Familial                  | Godewaersveldeois et extérieurs scolarisés à Godewaersvelde                          |
| Tranche 1 : 0-500                 | 4,80€  |
| Tranche 2 : 501-800               | 6,44€  |
| Tranche 3 : 801-1000              | 8,38€  |
| Tranche 4 : 1001-1400             | 10,84€   |
| Tranche 5 : 1401 et +             | 12,32€   |
|                                   | Extérieurs non scolarisés à Godewaersvelde : tarif suivant quotient familial + 5,00€ |

## RESTAURATION :

Le service de restauration fonctionne de 12h à 13h30. Les repas sont confectionnés et livrés par Lys-Restauration. Tout repas commandé est dû. Le prix d'un repas est fixé à :

- 3,35€ pour un enfant Godewaersveldois
- 3,95€ pour un enfant extérieur à la commune

## GARDERIE :

Un service garderie est proposé le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30. L'enfant est pris en charge à l'accueil de loisirs par un animateur. Chaque demi-heure entamée sera due. Le tarif de la tranche 5 sera appliqué aux familles ne souhaitant pas fournir leur quotient familial.

### Tarifification Garderie :

| Tranches | Quotients familiaux | 1 enfant d'une même famille | 2 enfants d'une même famille | 3 enfants et + d'une même famille |
|----------|---------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| 1        | 0-500               | 0,84 €                      | 0,76 €                       | 0,70 €                            |
| 2        | 501-800             | 0,86 €                      | 0,80 €                       | 0,72 €                            |
| 3        | 801-1000            | 0,90 €                      | 0,82 €                       | 0,76 €                            |
| 4        | 1001-1400           | 0,92 €                      | 0,86 €                       | 0,78 €                            |
| 5        | 1401 et +           | 0,96 €                      | 0,88 €                       | 0,82 €                            |

*Planning Prévisionnel : Le planning sera disponible très prochainement sur le site internet de la commune : [www.godewaersvelde.fr](http://www.godewaersvelde.fr)*

*Thématique : Les jeux et jouets*



L'adjointe,  
N. CAREMELLE

Le Maire,  
A. VERMEULEN